



# Convention de partenariat Challenge National de Biathlon U15 12 et 13 octobre 2024

Version du 11/10/2024

ENTRE LES SOUSSIGNES :

**Grand Chambéry, communauté d'agglomération**, sise 106 allée des Blachères CS82618 73026 Chambéry Cedex, représentée par Cécile Trahand, vice-présidente en charge du tourisme et du rayonnement de l'agglomération, dûment habilitée par délibération n° du 07 novembre 2024, ci-après dénommée : « Grand Chambéry »

ET:

**L'association du Club des Sports de La Féclaz** Batiment le Carcey - Route départementale 73230 Les Déserts (La Féclaz), représentée par Marc Desseux, Directeur du CS de La Féclaz, dénommée ci-après "l'organisateur".

Partenaire et organisateur pourront être nommés ensemble « les Parties » dans ce qui suit.

### **Préambule :**

Le nouveau Schéma de développement touristique 2024/2030 a retenu comme filière d'excellence le ski nordique. Les filières sportives et le jeune public représentent des enjeux forts pour la dynamique du territoire.

Savoie Grand Revard, premier domaine skiable nordique de France, accueille une nouvelle manche du circuit national du Biathlon summer tour 2024/2025 avec le Challenge National de Biathlon U15 qui se déroulera les 12 et 13 octobre 2024 à La Féclaz.

Le biathlon connaît un fort engouement avec l'engagement d'athlètes de niveau international démontrant la qualité de la formation et de l'accueil des jeunes réalisés en France et tout particulièrement au sein du Club des sports de La Féclaz qui compte plus de 500 adhérents dont la moitié ont moins de 18 ans.

Au-delà de la compétition, cet évènement comporte une dimension grand public de découverte des sports nordiques en quatre saisons. Cet évènement qui met en valeur à la fois les équipements de La Féclaz (stade de biathlon Alexis Bœuf, pistes de ski-roue, Centre nordique éducatif et sportifs (CNES)) et les socioprofessionnels des stations (en lien avec GCAT et le SMSB) est en cohérence avec la politique publique de développement touristique de Grand Chambéry dans la nécessaire reconversion du modèle vers une offre quatre saisons.

Toutes les informations sur l'évènement sont disponibles sur le site officiel :

<https://www.skinordiquelafeclaz.org/>

et ici :

<https://www.savoiegrandrevard.com/samse-biathlon-summer-tour-challenge-national-u15-la-feclaz.html>

#### ➡ **L'organisateur**

L'association du Club des Sports de La Féclaz organise l'évènement.

#### ➡ **Le partenaire**

Le partenaire Grand Chambéry est représenté pour les aspects de promotion touristique par son office de tourisme Grand Chambéry Alpes Tourisme à travers la marque « Chambéry Montagnes ».

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

### **1. Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre l'Organisateur et le Partenaire dans le cadre de l'organisation de l'évènement.

## 2. Organisation

L'Organisateur se doit d'organiser l'évènement dans les règles de l'art et suivant la réglementation en vigueur au moment de l'évènement.

Le Partenaire est déchargé de toute responsabilité liée à l'organisation.

## 3. Engagements du Partenaire et de l'Organisateur dans le cadre du partenariat

L'Organisateur propose au Partenaire, représenté par son office de tourisme Grand Chambéry Alpes Tourisme de s'associer à l'évènement suivant les contreparties décrites ci-dessous.

### • Visibilité de la marque partenaire « Chambéry Montagnes » sur les supports de communication de l'évènement en print et digital :

- Logo sur l'affiche et le flyer
- Logo sur le site web de l'évènement
- Tag @chamberymontagnes @savoiegrandrevard et hashtags #chamberymontagnes #savoiegrandrevard sur les publications posts et stories liées à l'évènement sur Facebook et Instagram
- Tag Facebook : @grandchambery | Twitter : @grandchambery | Instagram : @grandchamberyofficiel | Youtube : @grandchambery

### • Signalétique partenaire implantée sur l'évènement :

- *le logo de Grand Chambéry sera utilisé en tant que partenaire institutionnel, (charte graphique disponible sur <https://www.grandchambery.fr/logo-officiel>)*
- *le logo Chambéry Montagnes sera utilisé pour la communication grand public.*

L'Organisateur devra s'assurer des emplacements disponibles pour l'implantation de la Signalétique/PLV du Partenaire (mis à disposition par l'office de tourisme ou Grand Chambéry).

- Les élus (Maire, VP au tourisme, etc.) seront conviés aux temps officiels de remise des prix.

### • Relations presse

- Diffusion amont par l'Office de Tourisme du communiqué de presse réalisé et transmis par l'organisateur.

### • Communication

L'Office de tourisme mettra en œuvre un plan de communication adapté et dédié à l'évènement, afin de compléter la communication réalisée par l'Organisateur. Cette action sera dépendante des éléments fournis par l'Organisateur à l'Office de Tourisme.

### • Eco-conditionnalité de l'aide

L'organisateur s'engage à une démarche éco-responsable de l'évènement tant dans sa préparation que son déroulé :

- Respect des ressources naturelles
- Transition pour tous
- Eco-responsabilité et décarbonation

Ainsi, la gestion des déchets, les mobilités, la RSE etc. feront l'objet d'une attention particulière, l'organisateur justifiera ces points dans son bilan.

### • Bilan

L'organisateur réalisera et partagera un bilan de l'évènement. Ce bilan comprendra un plan de financement consolidé ainsi que la présentation de l'évènement (avec photos montrant l'utilisation des éléments chartés) et les aspects liés à sa démarche éco-responsable.



Marc Desseux, Directeur	Cécile Trahand, vice-présidente en charge du tourisme et du rayonnement de l'agglomération, par délégation

PROJET